

marches-securises.fr

PUBLICATION

ÉTABLISSEMENT

Socaconam (06)
183 Avenue Michel Jourdan

06150 Cannes

AVIS DE MARCHÉ

TRAVAUX

Avis de marché – directive générale, régime ordinaire

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Socaconam (06).
Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public
Activité du pouvoir adjudicateur: Logement et développement collectif

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre: Travaux d'aménagement extérieurs, RESIDENCES RIOU / PERIER / EUCALYPTUS 06400 CANNES.
Description: La présente consultation a pour objet des Travaux d'aménagement extérieurs, RESIDENCES RIOU / PERIER / EUCALYPTUS 06400 CANNES La durée du marché court de la notification à la levée complète des réserves dans le cadre de la GPA. La durée prévisionnelle des travaux est fixée à 12 mois pour l'ensemble des lots Le marché est alloti. lot 1 : Création d'un ilot de fraîcheur lot 2 : Reprise des extérieurs VRD lot 3 : Création d'une aire de jeux pour enfants
Identifiant interne: 26/028.
Type de Procédure: Ouverte.
Procédure accélérée: NON.
Principales caractéristiques de la procédure: Procédure adaptée passée en application de l'article R.2123-1, 1° du Code de la Commande Publique..

2.1.1 Objectif

Nature du marché: travaux.
Nomenclature principale (cpv): 45112500. 45112700. 45112723.

2.1.2 Lieu d'exécution

Code NUTS: FRL03.
Pays: FRANCE.

2.1.3 Valeur

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires de la procédure: La durée du marché court de la notification à la levée complète des réserves dans le cadre de la GPA. La durée prévisionnelle des travaux est fixée à 12 mois pour l'ensemble des lots. Modalités de financement, de paiement, et garanties - Le financement est fait sur le budget de la SOCACONAM voté chaque année, paiement par virement bancaire. - Le délai global de paiement ne pourra excéder 30 jours - Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 40 euros. - Les crédits nécessaires au financement de l'opération sont inscrits dans les comptes de la SOCACONAM. - Financement sur fonds propres -Taux de l'avance si les conditions sont remplies : 15 % pour chacun des lots -Prix forfaitaires actualisables pour les 3 lots -Prix unitaires pour le lot 2 -Sûreté sur la totalité des prestations : 5% pour le lot 1 -Garantie végétaux pour le lot 1 -Garantie décennale Voirie VRD pour le lot 2 -Garantie de parfait achèvement sur la totalité des prestations pour les lots 1 et 3 Visite des lieux et consultation de documents sur site - OBLIGATOIRE Une visite sur site est organisée le mercredi 01 Avril 2026 à 14h00, avec un point de rendez-vous fixé devant le bureau de la Police Municipale. Négociation : Dans le but de parfaire leur offre, la SOCACONAM se réserve le droit d'engager une négociation avec les candidats présentant les offres économiquement les plus avantageuses..
Base juridique : Directive 2014/24/EU

2.1.5 Conditions de passation des marchés

Nombre maximum de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 3.
Nombre maximum de lots pour lesquels des marchés peuvent être attribués à un soumissionnaire : 3.

2.1.6 Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Avis
Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale:
Faillite:
Corruption:
Concordat:
Participation à une organisation criminelle:
Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence:
Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental:
Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme:
Fraude:
Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains:

Insolvabilité:

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail:

Biens administrés par un liquidateur:

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure:

Motifs d'exclusion purement nationaux:

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché:

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché:

Coupable d'une faute professionnelle grave:

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables:

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social:

Païement des cotisations de sécurité sociale:

État de cessation d'activités:

Païement d'impôts et taxes:

Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes:

Section 5 - Lot

5.1 LOT N° : LOT-0001

Identifiant interne: 26028-1.

Titre: Création d'un îlot de fraîcheur.

Description: Le projet consiste en l'aménagement d'un îlot de fraîcheur sur une surface préalablement démolie, incluant l'apport de terre végétale et la création d'espaces engazonnés, la réalisation de cheminements piétons en stabilisé et enrobé, ainsi que la plantation d'arbres et de haies. L'ensemble des travaux est exécuté conformément aux normes en vigueur.

Le délai d'exécution des prestations est fixé par le pouvoir adjudicateur à 2 mois maximum à compter de la notification

Les prix du marché sont traités à prix forfaitaires, sur la base de la Décomposition du prix global et forfaitaire.

Les prix du marché sont fermes actualisables.

5.1.1 Objectif

Type de marché: travaux.

Classification CPV: 45112710.

5.1.2 Lieu d'exécution

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 2.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : Se référer au Règlement de la consultation.

Critère Qualité :

Description : Se référer au Règlement de la consultation.

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 20/04/2026 à 17:00.

Adresse pour la soumission : www.marches-securises.fr.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variantes : Non autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 4 Mois

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Autorisée

5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : Organe chargé des procédures de médiation Comité Consultatif Interrégional de Rè

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

Informations relatives aux délais de recours : Introduction des recours Avant la conclusion du contrat : 1. le référé précontractuel (articles L.551-1 à L. 551- 12, et R.551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat. Après la conclusion du contrat : 2. le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3. le recours de plein contentieux contre le contrat dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis mentionnant la conclusion du marché et les modalités de consultation du dossier dans le respect des secrets protégés par la loi (recours issus des jurisprudences «Tropic » et « Tarn et Garonne ») assorti, le cas échéant, d'un référé-suspension issu de l'article L521-1 4. Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Socaconam (06)

5.1 LOT N° : LOT-0002

Identifiant interne: 26028-2.

Titre: Reprise des extérieurs VRD.

Description: Les travaux ont pour objet la réalisation de démolitions ponctuelles, le décapage des revêtements existants ainsi que la réfection partielle des zones de voirie au sein de la résidence.

Le délai d'exécution des prestations est fixé par le pouvoir adjudicateur à 6 mois maximum. Par dérogation aux dispositions de l'article 28.1 du CCAG TVX, une période de préparation de 1 mois est prévu dans le délai, à compter de l'OS de démarrage
A titre indicatif : les travaux prévisionnels du lot 2 sont prévus au 4eme trimestre 2026

Les travaux donnent lieu à la conclusion d'un marché mixte avec une partie traitée a prix global et forfaitaire et une partie traitée à prix unitaire, sur la base des quantités réellement exécutées (émission de bons de commande)

La valeur de l'ensemble des prestations traitées à prix unitaire est susceptible de varier de la manière suivante :

Montant Minimum : 0 € HT

Montant Maximum : 25 000 € HT

5.1.1 Objectif

Type de marché: travaux.

Classification CPV: 45233220.

5.1.2 Lieu d'exécution

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 6.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : Se référer au Règlement de la Consultation.

Critère Qualité :

Description : Se référer au Règlement de la Consultation.

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 20/04/2026 à 17:00.

Adresse pour la soumission : www.marches-securises.fr.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variante : Non autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 4 Mois

Conditions de présentation :**Conditions du marché :**

Facturation électronique : Autorisée

5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : Organe chargé des procédures de médiation Comité Consultatif Interrégional de Rê

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

Informations relatives aux délais de recours : Introduction des recours Avant la conclusion du contrat : 1. le référé précontractuel (articles L.551-1 à L. 551- 12, et R.551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat. Après la conclusion du contrat : 2. le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3. le recours de plein contentieux contre le contrat dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis mentionnant la conclusion du marché et les modalités de consultation du dossier dans le respect des secrets protégés par la loi (recours issus des jurisprudences «Tropic » et « Tarn et Garonne ») assorti, le cas échéant, d'un référé-suspension issu de l'article L521-1 4. Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Socaconam (06)

5.1 LOT N° : LOT-0003

Identifiant interne: 26028-3.

Titre: Création d'une aire de jeux pour enfants.

Description: Les travaux objets du présent portent sur la réalisation d'une aire de jeux sur l'emprise de la résidence du RIOU Le délai d'exécution des prestations est fixé par le pouvoir adjudicateur à 3 mois maximum. Par dérogation aux dispositions de l'article 28.1 du CCAG TVX, une période de préparation de 1 mois est prévu dans le délai, à compter de l'OS de démarrage A titre indicatif : les travaux prévisionnels du lot 3 sont prévus au 2eme trimestre 2027 Les travaux donnent lieu à la conclusion d'un marché ordinaire traité à prix global et forfaitaire.

5.1.1 Objectif

Type de marché: travaux.

Classification CPV: 45112723.

5.1.2 Lieu d'exécution**5.1.3 Durée estimée**

Durée par mois: 3.

5.1.4 Renouvellement**5.1.5 Valeur****5.1.6 Informations générales**

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : Se référer au Règlement de la Consultation.

Critère Qualité :

Description : Se référer au Règlement de la Consultation.

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 20/04/2026 à 17:00.

Adresse pour la soumission : www.marches-securises.fr.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variante : Non autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 4 Mois

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Autorisée

5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : Organe chargé des procédures de médiation Comité Consultatif Interrégional de Rê

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

Informations relatives aux délais de recours : Introduction des recours Avant la conclusion du contrat : 1. le référé précontractuel (articles L.551-1 à L. 551- 12, et R.551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat. Après la conclusion du contrat : 2. le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3. le recours de plein contentieux contre le contrat dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis mentionnant la conclusion du marché et les modalités de consultation du dossier dans le respect des secrets protégés par la loi (recours issus des jurisprudences «Tropic » et « Tarn et Garonne ») assorti, le cas échéant, d'un référé-suspension issu de l'article L521-1 4. Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Socaconam (06)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Socaconam (06).

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 69592089200038.

Adresse postale : 183 Avenue Michel Jourdan.

Adresse postale : 183 Avenue Michel Jourdan.

Ville : Cannes.

Code postal : 06150.

Pays : FRANCE.

Adresse électronique: marches@ophcannes.net.

Téléphone: +33 493904650.

Adresse internet: <https://www.cannesamenagementhabitat.fr/espace-professionnel.html>.

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

8.2 ORG-0003

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE.

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 17060005000026.

Adresse postale : CS 61039 18, avenue des Fleurs.

Ville : NICE Cedex 1.
Code postal : 06050.
Pays : FRANCE.
Adresse électronique: greffe.ta-nice@juradm.fr.
Téléphone: +33 492041313.
Télécopieur: +33 334935578.
Adresse internet: <http://nice.tribunal-administratif.fr>.

8.3 ORG-0004

Nom officiel : Organe chargé des procédures de médiation Comité Consultatif Interrégional de Rè.
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 000000000000000000.
Adresse postale : CS 80001 Place Félix-Baret.
Ville : Marseille Cédex 06.
Code postal : 13282.
Pays : FRANCE.
Adresse électronique: catherine.pietri@paca.gouv.fr.
Téléphone: +33 334843545.
Télécopieur: +33 334911561.
Adresse internet: <http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alpes-cote-dazur>.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :874787b7-2d07-4ee5-8c7a-c09dae6418c5
Type de formulaire: Mise en concurrence.
Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire.
Date d'envoi de l'avis: 17/03/2026 à 12:18.
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.